



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

### Afrique de l'Est

Question écrite n° 118712

#### Texte de la question

M. Jean-Christophe Lagarde attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes, sur la situation dramatique dans laquelle se trouve la Somalie. Depuis plusieurs mois, la Somalie connaît une terrible période de famine et peine à se relever malgré les aides apportées à la région. On estime à plus de dix millions de personnes touchées par cette famine sans précédent frappant la corne de l'Afrique. En Somalie, un autre facteur contribue largement à aggraver cette catastrophe humanitaire : le conflit armé qui la ronge depuis des années et la violation des lois de la guerre. En effet, la population civile est privée d'assistance humanitaire, de nourriture, d'eau potable. Les civils sont victimes de tirs d'artillerie car chacun des groupes armés semble vouloir répondre à la violence de l'autre sans prendre en compte la population. Ainsi, quand le groupe islamiste armé *Al-Shabaab* lance des tirs de mortiers sur des zones densément peuplées, le gouvernement fédéral de transition somalien (TFG) et les forces de maintien de la paix de l'Union africaine (Amisom) contre-attaquent sans faire de distinction entre leurs rivaux et les civils. La répression est quotidienne et brutale. Les civils ne savent plus vers qui se tourner pour leur protection. Le TFG a failli à son devoir de protection des droits de l'Homme puisque lui aussi a recours à des arrestations et détentions arbitraires envers les civils selon le rapport de l'ONG *Human rights watch* (HWR), basé sur des entretiens avec des réfugiés somaliens récemment arrivés au Kenya. C'est pourquoi il lui demande d'être un acteur majeur dans la lutte contre la famine et la guerre qui gangrène la Somalie et de réclamer une réunion internationale afin que cette situation des plus critiques puisse trouver un début de solution.

#### Texte de la réponse

Devant la gravité de la situation humanitaire dans la Corne de l'Afrique, la France est active, à la fois pour mobiliser la communauté internationale et pour apporter une aide d'urgence. S'agissant des financements, le Gouvernement a annoncé le 1er août un triplement de l'aide bilatérale d'urgence portée à 30 Meuros. Cette contribution supplémentaire est également destinée à renforcer les capacités de résilience des communautés vulnérables face à la sécheresse. 3 Meuros ont été ainsi attribués à la reprise de la production agricole. Des actions de l'organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) combinant des activités de terrain, principalement en faveur de l'élevage, en Somalie, Éthiopie et Djibouti ont été subventionnées à hauteur de 2 Meuros tandis que plusieurs projets ciblés d'ONG ont été identifiés et seront soutenus. Ces soutiens s'inscrivent dans une démarche d'assistance à moyen terme dans la perspective de la saison des pluies, notamment des semis d'automne et qui seront déterminants pour mettre fin à la crise alimentaire que connaît la région. Les entreprises, les collectivités territoriales et les associations participent à l'effort collectif. Un avion, mis à disposition par le ministère de la défense, a transporté 17,5 tonnes de compléments nutritionnels à Djibouti, le 10 août. Le 1er septembre, un navire affrété par le ministère de la défense est parti de Toulon, vers Djibouti, avec 384 tonnes de denrées alimentaires (farine, sucre, riz et huile), correspondant aux besoins identifiés par le PAM et généreusement offert par le secteur agroalimentaire français, la région PACA, la Croix-Rouge française et une association de Villiers-sur-Marne. Cette aide en nature a été remise au PAM qui se chargera de son acheminement et de sa distribution en Somalie, en Éthiopie, au Kenya et à Djibouti. En ce qui

concerne l'action diplomatique, la présidence française du G 20, sur la base du plan d'action sur la volatilité des prix alimentaires et sur l'agriculture adopté le 23 juin 2011, a mobilisé la communauté internationale. Une réunion d'urgence, point de départ de la recrudescence de la mobilisation internationale, au siège de la FAO à Rome, a été organisée le 25 juillet à la demande des ministres français des affaires étrangères et européennes, de l'agriculture et de la coopération. M. Bruno Lemaire, ministre de l'agriculture, s'est rendu au Kenya, fin juillet, avec Jacques Diouf, directeur général de la FAO, et Josette Sheeran, directrice du PAM. Dans le sillage de la réunion d'urgence tenue le 25 juillet 2011 à la FAO, une deuxième session a été organisée le 18 août 2011, à la fin de laquelle une feuille de route pour le relèvement agricole a été adoptée. La mobilisation internationale face à la crise alimentaire dans la Corne de l'Afrique, à laquelle nous avons beaucoup contribué, a favorisé l'émergence d'une nouvelle communauté de pays donateurs. L'Organisation de la coopération islamique (OCI, 57 pays membres) s'est réunie le 16 août 2011 à Ankara à la demande de la Turquie. Les États présents se sont engagés à approvisionner un fond spécial pour la Somalie, à hauteur de 242 Meuros. Les pays africains se sont mobilisés à leur tour. Une conférence des donateurs a été organisée le 25 août 2011, à Addis Abbeba, à l'appel de l'Union africaine. À l'initiative du gouvernement kenyan, un sommet sur la crise dans la Corne de l'Afrique a été organisé à Nairobi, les 8 et 9 septembre 2011. Il avait pour objectif d'engager une réflexion sur le moyen et long terme pour répondre à la crise alimentaire et humanitaire dans la région. À l'issue de ce sommet, une « stratégie de Nairobi » se référant explicitement au plan d'action des ministres de l'agriculture du G 20 entériné à Paris, en juin 2011, a été adoptée.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean-Christophe Lagarde](#)

**Circonscription :** Seine-Saint-Denis (5<sup>e</sup> circonscription) - Nouveau Centre

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 118712

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** Affaires étrangères et européennes

**Ministère attributaire :** Affaires étrangères et européennes

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 27 septembre 2011, page 10186

**Réponse publiée le :** 15 novembre 2011, page 11983